

apeb

Association des Praticiens Européens des Brevets
<http://www.apeb.eu>

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'APEB
DU 11 MARS 2015 A 13H45**

AU
CABINET GIDE LOYRETTE NOUEL
22 Cours Albert 1^{er}
75008 PARIS

Les membres adhérents présents et représentés ayant émargé la feuille de présence, le Secrétaire constate que le quorum de la majorité simple est acquis et que l'Assemblée peut ainsi valablement se tenir pour délibérer sur les résolutions de mise à l'ordre du jour.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport du Trésorier – approbation des comptes – fixation de la cotisation – quitus
3. Rapport des Présidents de Commission
4. Questions diverses

Le Président salue l'Assemblée et les nouveaux membres. Il déclare ouverte l'Assemblée Générale 2014 de l'APEB.

I. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Thierry Sueur remercie tous les membres de leur présence et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Le nombre de membres inscrits à ce jour est de 100 alors qu'il était de 220 en 2014, lors de la dernière Assemblée Générale.

Le Président rappelle qu'un mock-trial dans les conditions de la JUB a été organisé le 22 mai 2014 sous l'impulsion de l'APEB. Cet évènement a rencontré un grand succès : 250 présents, ainsi que 100 connexions internet.

Cet évènement réalisé en anglais a eu un retentissement international.

Des personnalités importantes de la propriété industrielle européenne y ont participé sous la présidence du Président Sueur : Me Véron (avocat français), Me Ménard (avocat français), Dr. Grabinski (Magistrat du Bundesgerichtshof), M. Burdon (Sollicitor anglais), M. Holzer (ancien Président de l'EPI) et M. Girardet (Magistrat à la Cour de Cassation).

En raison du succès de ce mock-trial, un deuxième mock-trial a été décidé. Il aura lieu le 2 avril 2015 au MEDEF.

La mise en place de la nouvelle plateforme Opinews a été réalisée. Quelques problèmes ont été rencontrés au démarrage, qui sont à présent résolus.

Une centaine d'inscriptions de membres de l'APEB ont été effectuées au moyen du nouveau site.

Dès à présent, il faut faire évoluer le site. Me Ménard, qui était en charge du site, se tourne vers de nouveaux horizons fin juin 2015. On attend des volontaires pour s'occuper du site.

A la demande du Président Sueur, Me Ménard fait un point sur l'actualité du site de l'APEB. Me Ménard explique les différences entre le site actuel et le site d'origine, lancé en 2007. La nouvelle base repose sur WordPress, et chacun peut y apporter sa propre contribution. A

chaque fois qu'un nouveau document est mis en ligne sur le site, un e-mail est adressé aux adhérents pour qu'ils en aient connaissance.

Le Président Sueur fait ensuite un point sur le décret « *silence vaut acceptation* » (SVA). Des recours ont été formés par différentes associations, dont l'APRAM pour la partie marques et l'AHEB pour la partie brevets. L'ASPI s'est également jointe à ce recours. Ce recours visait à l'annulation du décret, ou à tout le moins à la suspension de ses effets.

Composition actuelle du Bureau

Président : Thierry Sueur
Mandat temporaire depuis janvier 2013

Président d'honneur : Dominique Ménard

Trésorier : Jean-Frédéric Gaultier
Second mandat : septembre 2014

Secrétaire : Thierry Caen
Second mandat : janvier 2014

Composition actuelle du Conseil et renouvellement

Rappel : les administrateurs sont élus ou cooptés pour 3 ans. Le mandat est renouvelable une fois. Le mandat de Bertrand Domenego (Collège CPI) est arrivé à terme. Franck Delamer a dû renoncer à son mandat de représentant du Collège Industrie. Les nouveaux membres, François Delumeau, collègue CPI et Dominique Kugel, Collège Industrie, sont cooptés.

Collège de l'industrie :	Cooptation ou élection	Terme	Renouvelable
Sandrine Millet	01/2011	01/2017	non
François Jamet	03/2012	03/2015	oui
Thierry Sueur	01/2013	01/2016	oui
Olivier Gicquel	01/2010	01/2016	non
Collège des conseils :			
Jeremie Palacci	04/2014	04/2017	oui
Thierry Caen	01/2011	01/2017	non
Valérie Nitinberg Feray	09/2011	09/2017	non
Patrice Durand	09/2011	09/2014	non
Collège des avocats :			
jean Frédéric Gaultier	09-2011	09/2017	non
Olivier Banchereau	01/2011	01/2017	non
Sabine Agé	01/2011	01/2017	non
Emmanuel de Marcellus	01/2013	01/2016	oui
Carole Thomas Raquin	01/2010	01/2016	non

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 3 avril 2014

LE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 AVRIL 2014 EST APPROUVE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.

II. RAPPORT DU TRESORIER

Le rapport du Trésorier, ci-joint, évoque successivement :

- Le rapport financier au 31 décembre 2014
- Le prévisionnel 2015

RAPPORT FINANCIER AU 31/12/2014

Réalisé par Jean-Frédéric Gaultier - Trésorier de l'Apeb - le 11 mars 2015

Il s'agit de la huitième année d'activité

LIBELLE	Date	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Report N-1 (rapport financier 2014)				7 063,27
PRODUITS				
Total recettes (cotisations)			16 800,00	
Remboursement frais bancaires (trop perçu)				
CHARGES				
Maintenance et hébergement site internet		2 296,32		
Refonte site internet (acompte)		6 960,00		
UJUB (cotisations + mock trial)		2 300,00		
Frais bancaires		568,00		
Frais AG (Smart Event + traiteur)		5756,79		
Cadeau départ Fabrice Claireau		100,00		
Stagiaire		1580,00		
TOTAL		19 561,11		
RESULTAT AU 31 décembre 2013				4 302,16

PREVISIONNEL 2015

Recettes prévisionnelles

Solde 31/12/2014	4 302,16	
Cotisations	30 600,00	base 170 adhérents renouvelés
Remboursement Opinews		
	34 902,16	

Charges prévisionnelles

Frais AG	5 800,00	
Stagiaire animation blog (6 mois)	2 520,00	aucune recrue pour le moment
Maintenance et hébergement site internet	1 700,00	
Frais techniques AG et commissions	700,00	technicien, caméra
Solde refonte site	6 960,00	
Frais bancaires	600,00	
Opinews	590,00	
50 ans du CEIPI	2 000,00	
cotisation UJUB + mock trial	2 300,00	
	23 170,00	
Solde prévisionnel	11 732,16	

Le Trésorier ajoute les points suivants :

- Un chèque de l'APEB a été détourné ; l'APEB devra certainement porter plainte pour que notre banque, la BNP, rembourse le montant de ce chèque détourné.
- Au 11 mars 2015, on relève 100 demandes de renouvellement.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LE RAPPORT DU TRESORIER ET VOTE LE QUITUS DES COMPTES PRESENTES.

III. RAPPORTS DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

Le Président souligne la régularité et la qualité des travaux accomplis par les Commissions de travail de l'association au cours de l'année écoulée et remercie tous les participants.

Pour mémoire, les informations relatives aux commissions, et notamment les dates, sont accessibles sur le site dès qu'elles sont fixées. Un rappel est envoyé par mail quelques jours avant la réunion.

Les rapports des Présidents des différentes commissions sont joints.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'étant évoquée par les membres présents, l'ordre du jour est épuisé et la tenue de l'Assemblée Générale est levée par le Président.

L'ASSEMBLEE GENERALE ADOPTE LE RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE BUREAU A L'UNANIMITE.

Annexes :

- Feuille de présence émargée
- Présentation des Rapports des Présidents de Commissions